

CÉLÉBRER LE LEADERSHIP LOCAL

Par Paul Kovacs

Cet ouvrage célèbre les collectivités du Canada qui prennent des mesures d'adaptation pour réduire les risques de pertes et de dommages attribuables aux phénomènes météorologiques extrêmes, notamment les inondations, les feux de forêt, les grands vents et les autres aléas. L'Institut de prévention des sinistres catastrophiques (IPSC) reconnaît et applaudit le leadership évident dont font preuve des collectivités de partout au pays, en s'efforçant de se prémunir contre les risques croissants de pertes et de dommages causés par des conditions météorologiques extrêmes.

Le climat du Canada change et d'autres transformations importantes se produiront. Dans de nombreuses collectivités, les changements se traduiront par une augmentation de la fréquence et de l'intensité des phénomènes météorologiques extrêmes qui entraînera un risque croissant de dommages aux infrastructures publiques et aux propriétés privées. Heureusement, certaines mesures ont déjà été prises au Canada pour adapter les pratiques actuelles afin de mieux prévenir les effets des phénomènes météorologiques extrêmes. Cet ouvrage célèbre le leadership des administrations municipales pour aider la société à s'adapter aux risques météorologiques extrêmes. Les vingt études de cas présentées ci-après illustrent les mesures prises avec succès par des dirigeants locaux pour faire face à la menace que posent les phénomènes météorologiques extrêmes. Ces actions locales rejoignent les recommandations de l'IPSC concernant les pratiques exemplaires en matière d'atténuation des risques et d'adaptation aux phénomènes météorologiques extrêmes.

Un plan local complet d'adaptation aux changements climatiques devrait inclure des mesures pour faire face à un climat qui deviendra de plus en plus pluvieux, chaud et orageux. Les documents précédents publiés par l'IPSC pour célébrer le leadership des municipalités portaient sur les mesures d'adaptation à l'augmentation des précipitations extrêmes entraînant des inondations urbaines et aux épisodes de chaleur extrême menaçant la santé des Canadiens. Le présent ouvrage met quant à lui l'accent sur l'atténuation des risques de pertes et de dommages attribuables aux inondations riveraines et côtières, aux feux de forêt, aux tornades, aux ouragans, aux tempêtes de verglas, aux avalanches, aux glissements de terrain, aux tsunamis et aux autres phénomènes météorologiques extrêmes qu'entraînent les changements climatiques. Il présente des mesures spécifiques d'adaptation et d'atténuation des risques qui ont été mises en œuvre avec succès par des municipalités canadiennes.

Les précipitations extrêmes, la chaleur et les intempéries toucheront de plus en plus de nombreuses collectivités du pays en raison des changements climatiques. Nous sommes ravis de mettre en lumière des actions menées avec succès par des leaders locaux au Canada pour adapter leur territoire aux menaces climatiques. Nous encourageons vivement d'autres leaders locaux à mettre en œuvre des mesures similaires dans leur environnement. Les mesures relevées rejoignent les recommandations de l'IPSC concernant les pratiques exemplaires pour réduire les risques de pertes et de dommages découlant d'événements météorologiques extrêmes. Nous sommes convaincus que des actions similaires profiteront à la plupart des collectivités.



Figure 1 : Le climat du Canada change et d'autres transformations importantes se produisent. Dans de nombreuses collectivités, les changements se traduiront par une augmentation de la fréquence et de l'intensité des phénomènes météorologiques extrêmes qui entraînera un risque croissant de dommages aux infrastructures publiques et aux propriétés privées. (Source : Ville de Percé)

L'IPSC est un centre d'excellence international dans le domaine de la réduction des risques attribuables aux catastrophes. Nous sommes le plus ancien et le plus important institut universitaire de recherche sur les catastrophes au Canada. L'IPSC est affilié à l'Université Western et se fait depuis plus de 20 ans le champion de la création de collectivités résilientes aux catastrophes. La principale source de financement et de soutien de l'Institut est l'industrie canadienne de l'assurance, un secteur important dans la promotion de la recherche et la sensibilisation dans le domaine de la prévention des sinistres catastrophiques.

Il est inacceptable que des catastrophes naturelles causent autant de pertes en vies humaines, de blessures et de dommages matériels évitables. En 2015, le Canada et plus de 190 autres pays membres des Nations Unies ont collaboré à l'élaboration du Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe. Le Cadre définit une stratégie détaillée pour faire face aux risques de pertes et de dommages résultant d'événements extrêmes. Les études de cas présentées dans ce document sont toutes conformes aux quatre actions prioritaires définies dans le Cadre d'action de Sendai :

- mieux reconstruire durant la phase de relèvement;
- mieux comprendre les risques de catastrophe;
- renforcer la gouvernance des risques de catastrophe;
- investir dans la réduction des risques de catastrophe.

Des municipalités de partout au Canada mettent en œuvre des mesures conformes aux actions prioritaires définies dans le Cadre d'action de Sendai. En fait, ce document en présente vingt. Malgré les progrès réalisés, les pertes et les dommages que les phénomènes météorologiques extrêmes causent au Canada ont augmenté à un rythme alarmant. Le leadership municipal est important, mais d'autres actions doivent être menées d'urgence. Les dommages attribuables aux catastrophes au Canada pourraient en grande partie être évités en mettant en pratique les connaissances existantes en matière de réduction des risques. Cela pourrait en effet permettre une diminution des pertes de vie, du nombre de maisons et d'entreprises détruites et des perturbations de l'économie locale, en plus de mieux protéger les infrastructures publiques. Il est possible de prévenir une grande partie des dommages prévisibles en cas de phénomènes météorologiques extrêmes en passant d'une mentalité qui consiste à se préparer à intervenir en cas de catastrophe à une qui accorde la priorité aux investissements dans la réduction des risques, comme l'ont démontré les collectivités dont il est question dans ce document.

Cet ouvrage célèbre certes le leadership dont font preuve les collectivités d'un bout à l'autre du pays, mais constitue aussi un appel en faveur d'une augmentation significative des efforts de réduction des risques de catastrophe. Le secteur privé, le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux doivent en faire davantage. En outre, si plusieurs administrations municipales montrent la voie, il en faut encore beaucoup plus. Ce sont principalement les municipalités et les propriétaires privés qui prennent les initiatives les plus efficaces en matière de réduction des risques et d'adaptation aux changements climatiques, mais le bilan du Canada en matière d'augmentation des dommages résultant de catastrophes causées par les changements climatiques indique qu'ils doivent en faire davantage. L'IPSC est ravi de célébrer le leadership dont témoignent les études de cas présentées dans cet ouvrage. Il se réjouit en outre d'avoir l'occasion de collaborer avec des leaders locaux et d'autres parties prenantes de partout au pays pour envisager des mesures qui peuvent être prises pour renforcer la résilience des collectivités face à la menace croissante des phénomènes météorologiques extrêmes.